

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LA RÉGLEMENTATION DU CHÔMAGE EN BELGIQUE : QUELQUES JALONS HISTORIQUES	7
1.1. La prise en charge du chômage involontaire avant la Seconde Guerre mondiale	7
1.2. L'arrêté-loi du 28 décembre 1944 et la mise en place d'un régime obligatoire d'assurance chômage pour les travailleurs salariés (1944-1960)	11
1.3. Des années de prospérité (1960-1974) aux années de crise (1975-1990)	15
1.4. Des années d'indécision (1991-1998) à l'État social actif (1999-2007)	19
1.5. La crise financière et économique de 2008 et ses suites	29
2. LES RÉFORMES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE DÉCIDÉES PAR LE GOUVERNEMENT DI RUPO	31
2.1. Genèse	33
2.2. Mise en œuvre juridique	39
2.2.1. Dégressivité étendue et accrue des allocations de chômage ordinaires	39
2.2.2. Réforme du stage et des allocations d'attente	42
2.2.3. Autres réformes	45
2.2.4. Le contrôle des chômeurs après la sixième réforme de l'État	48
2.3. Les réactions aux réformes de l'assurance chômage décidées par le gouvernement Di Rupo	52
2.3.1. Sur le plan politique	53
2.3.2. Sur le plan social	55
2.3.3. Sur le plan juridictionnel	61
3. LES RÉFORMES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE DÉCIDÉES PAR LES GOUVERNEMENTS MICHEL I ET MICHEL II	78
3.1. Les premières réformes décidées par le gouvernement Michel I	78
3.1.1. Genèse	78
3.1.2. Réformes du stage d'insertion professionnelle et des allocations d'insertion	80
3.1.3. Autres réformes	85
3.2. Le <i>jobsdeal</i> de l'été 2018	86
3.3. Les mesures du gouvernement Michel II	89
3.4. Les réactions aux réformes de l'assurance chômage décidées par les gouvernements Michel I et Michel II	91
3.4.1. Sur le plan politique	91
3.4.2. Sur le plan social	93
3.4.3. Sur le plan juridictionnel	94
CONCLUSION	97